



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Autorité cantonale de la transparence et de la protection des données
Rue des Chanoines 2, 1700 Fribourg

Direction des finances DFIN
Rue Joseph-Piller 13
1701 Fribourg
Courriel

**Autorité cantonale de la transparence et
de la protection des données ATPrD**
**Kantonale Behörde für Öffentlichkeit und
Datenschutz ÖDSB**

La Commission

Rue des Chanoines 2, 1700 Fribourg

T +41 26 322 50 08
www.fr.ch/atprd

—
Réf: LS/coc 2020-PrD-45 et 2020-Trans-24
Courriel: secretariatatprd@fr.ch

Fribourg, le 17 avril 2020

Avant-projet de loi modifiant la loi sur les impôts cantonaux directs

Madame, Monsieur,

Nous nous référons au courrier du 3 février 2020 de M. Georges Godel, Conseiller d'Etat et Directeur, concernant l'objet cité en référence et le remercions de nous avoir consultés à ce sujet.

La Commission ne se prononce que sur les aspects relatifs à la protection des données et à la transparence (art. 30a al. 1 let. b de la loi du 25 novembre 1994 sur la protection des données, LPrD ; art. 40 let. c de la loi du 9 septembre 2009 sur l'information et l'accès aux documents, LInf).

I. Sous l'angle de la protection des données

La Commission n'a pas de remarque à formuler quant au contenu des modifications. Toutefois, elle relève que le contenu de l'article 72 al. 2 LICD actuellement en vigueur permet de mieux définir la liste des données nécessaires à communiquer.

II. Sous l'angle de la transparence

La Commission n'a aucune remarque à formuler.

Tout en vous souhaitant bonne réception de la présente, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre parfaite considération.

Laurent Schneuwly
Président